

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>9 avril 2018</b>
---

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 9 avril 2018 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée Saint-Pierre  
 District No 2 - Madame Anabel Vachon  
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
 District No 4 - Monsieur Patrick Bergeron  
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
 District No 6 - Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 5 mars 2018
4. Dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer - mars 2018
  - 5.2 Demandes d'aide financière
  - 5.3 Autorisation Directrice générale adj. - Vente pour taxes
  - 5.4 Réorganisation - Système de santé
  - 5.5 Acquisition du module de paiement direct des fournisseurs
  - 5.6 Adoption - Politique interne de tolérance zéro
  - 5.7 Adoption - Politique interne d'appréciation de la contribution des employés
  - 5.8 Adoption - Politique interne de confidentialité
  - 5.9 Adoption - Politique interne d'utilisation des médias sociaux
  - 5.10 Adoption - Politique interne d'utilisation des véhicules de la municipalité

- 5.11 Adoption - Politique interne des mesures disciplinaires et administratives
  - 5.12 Adoption - Politique interne sur la consommation d'alcool ou de drogue
  - 5.13 Adoption - Politique interne sur le harcèlement, la discrimination et la violence en milieu de travail
  - 5.14 Adoption - Politique interne sur l'utilisation des appareils mobiles de communication
  - 5.15 Adoption - Politique interne sur l'utilisation d'internet et du courrier électronique
  - 5.16 Aide financière nouveau commerce
6. CORRESPONDANCE
7. URBANISME
- 7.1 Premier projet du règlement numéro 2018-207 amendant le règlement de zonage secteur avenue St-Joseph et Route 112.
8. TRAVAUX PUBLICS
- 8.1 Appel d'offres - Déneigement
  - 8.2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Comité intermunicipal - Nomination
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. PROCHAINE SÉANCE
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

18-04-7105

ADOPTÉ

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE**

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE du 5 mars 2018**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 5 mars 2018 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 5 mars 2018.

18-04-7106

ADOPTÉ

#### 4. DOSSIERS EN COURS

**Mme Josée Saint-Pierre** nous entretient sur :

- Aux ressources humaines on travaille sur la planification des rencontres pour le renouvellement de la convention collective.

**Mme Anabel Vachon** nous fait un suivi :

- Rencontre avec la nouvelle agente de la culture, le programme de la culture suivra sous peu.
- La programmation des activités estivales est envoyée par la poste
- Piscine : on attend la réponse à notre demande de subvention

**M. Pascal Lessard** nous informe sur :

- Comité d'embellissement première rencontre le 17 avril prochain, campagne pour recruter des nouveaux membres
- Chambre de commerce : rencontre à venir le 17 avril
- Aréna : Le Festival MAGH fut un grand succès  
Installations en cours pour le Gala de boxe  
Les travaux reliés au système de réfrigération débiteront le 16 avril avec Construction JL Groleau

**M. Patrick Bergeron** nous apporte de l'information sur :

- OMH rencontre le 18 avril prochain
- Maison des Jeunes rencontre le 24 avril prochain

**M. Marco Bernard** nous fait un suivi :

- Pompiers : 5 sorties en mars dont une en aide à Ste-Clotilde
- Une rencontre avec les pompiers a eu lieu le 8 avril.
- Rencontre avec monsieur Luc Grondin pour le projet Éco-Centre.

**M. François Baril** nous fait un suivi :

- OMH : papier signé pour les regroupements des OMH, débutera le 1er janvier 2019
- Gala Reconnaissance le 27 avril, la rencontre de préparation a eu lieu, les comités sont invités
- Les Incroyables comestibles : il y aura une formation cette année, date à déterminer.

#### 5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

##### 5.1 Comptes à payer - mars 2018

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mars 2018 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 458 495.30 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs au montant de 406 193.13 \$. Un montant de 52 302.17 \$ pour les prélèvements de salaires de mars est également approuvé.

18-04-7107

ADOPTÉ

## 5.2 Suivi des demandes d'aide financière

Plusieurs demandes d'aide financière furent reçues au cours des derniers mois. Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder respectivement les sommes suivantes aux organismes concernés :

- l'AFEAS : 100 \$
- la St-Vincent-de-Paul : 250 \$
- La Croisée : 100 \$
- le Groupe d'entraide Cancer et Vie : 100 \$
- le Club de ski de fond et de raquette : 250 \$

18-04-7108

ADOPTÉ

## 5.3 Autorisation Directrice générale adj. - Vente pour taxes

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'East Broughton a expédié à la MRC une liste d'immeubles en vente pour non-paiement de taxes;

CONSIDÉRANT que la vente de ces immeubles est prévue pour le 12 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement de demander à la MRC des Appalaches d'entreprendre les procédures nécessaires de la vente des propriétés représentées par les matricules numéros 6020608946 et 6020703301 et d'autoriser la Directrice générale adjointe à assister à cette journée et à agir comme enchérisseuse afin de protéger la créance de la municipalité.

18-04-7109

ADOPTÉ

*Monsieur François Baril déclare son intérêt et sort de la salle à 19 h 44.*

## 5.4 Réorganisation - Système de santé

CONSIDÉRANT l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de santé et des services sociaux

notamment par l'abolition des agences régionales et des centres de santé et services sociaux (CSSS) le 7 février 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du CSSS de la région de Thetford a été dissout le 31 mars 2015 dans le respect de l'article 188 de cette loi et que l'article 189 a aboli le poste de directeur général;

CONSIDÉRANT que l'application de cette loi a entraîné l'abolition de tous les postes de direction du CSSS de Thetford ainsi que l'abolition et/ou le transfert de nombreux postes de cadre à l'extérieur de la MRC laissant une organisation régionale complexe et assumant un rôle essentiel, sans leadership local;

CONSIDÉRANT que le conseil de l'administration du CSSS lors de son abolition a communiqué au député de la région M. Laurent Lessard ainsi qu'au ministre de la santé et des services sociaux une résolution faisant état des risques associés à l'application de ladite loi sur l'accessibilité et la qualité des soins et des services au sein de notre territoire et recommandé des mesures permettant de les atténuer;

CONSIDÉRANT qu'aucun suivi véritable n'a été apporté à cette résolution et que les faits avérés à ce jour démontrent que les risques identifiés étaient bien réels et auraient pu être atténués si une attention plus respectueuse avait été accordée aux recommandations qui en découlaient;

CONSIDÉRANT que le ministère de la santé, avec sa centralisation, va totalement à l'encontre des énoncés du premier ministre qui veut faire des régions (MRC) des gouvernements de proximité et que cette réorganisation est carrément à l'opposé de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;

CONSIDÉRANT que depuis ce temps, les citoyens de la MRC des Appalaches assistent, impuissants, au démantèlement de son hôpital et de son réseau local de soins et de services lequel constituait un acquis important auprès de tous les intervenants locaux;

CONSIDÉRANT que le volet administratif s'est vu transféré dans la Beauce, perte considérable encore une fois pour notre région;

CONSIDÉRANT que le projet OPTILAB a amené avec lui l'abolition de plusieurs postes de technologues médicales au sein de l'hôpital de Thetford Mines malgré notre demande de moratoire à ce sujet;

CONSIDÉRANT que depuis janvier 2018, par manque de psychiatres, nos patients nécessitant ces soins de santé, se sont vus transférés dans d'autres institutions de santé, malgré notre demande de faire faire une rotation aux psychiatres de la

Chaudière-Appalaches le temps de combler ces postes;

CONSIDÉRANT l'augmentation non justifiée des frais de stationnement malgré nos nombreuses revendications et la démonstration faite que ce poste de dépenses générerait un important surplus au niveau du budget d'opération;

CONSIDÉRANT l'épuisement du personnel dans le domaine de la santé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement :

QUE la Municipalité d'East Broughton réclame au gouvernement du Québec la révision de ses orientations en matière de santé et de revoir la restructuration récemment mise en place pour redonner à l'hôpital de Thetford Mines et au réseau local de santé une direction permanente et tous les pouvoirs locaux qu'ils disposaient avant la réorganisation et les ressources dont ils ont besoin pour offrir à la population de notre territoire les services et des soins de proximité auxquels elle a droit.

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à M. Philippe Couillard Premier Ministre, à M. Gaétan Barrette Ministre de la Santé et des Services sociaux, à M. Laurent Lessard député de Lotbinière-Frontenac, à M. Ghislain Bolduc député de Mégantic, à M. Paul Busque député de Beauce-Sud, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

18-04-7110

**ADOPTÉ**

*Monsieur François Baril réintègre l'assemblée à 19 h 48.*

#### **5.5 Acquisition du module de paiement direct des fournisseurs**

Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et adopté à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition du module de paiement direct des fournisseurs auprès de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) au coût de 398,68 \$ taxes incluses.

18-04-7111

**ADOPTÉ**

#### **5.6 Adoption - Politique de tolérance zéro**

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique de tolérance zéro.

18-04-7112

**ADOPTÉ**

#### **5.7 Adoption - Politique d'appréciation de la contribution des employés**

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique d'appréciation de la contribution des employés.

18-04-7113

ADOPTÉ

**5.8 Adoption - Politique de confidentialité**

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique de confidentialité.

18-04-7114

ADOPTÉ

**5.9 Adoption - Politique d'utilisation des médias sociaux**

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique d'utilisation des médias sociaux.

18-04-7115

ADOPTÉ

**5.10 Adoption - Politique d'utilisation des véhicules de la municipalité**

Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique d'utilisation des véhicules de la municipalité.

18-04-7116

ADOPTÉ

**5.11 Adoption - Politique des mesures disciplinaires et administratives**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique des mesures disciplinaires et administratives.

18-04-7117

ADOPTÉ

**5.12 Adoption - Politique sur la consommation d'alcool ou de drogue**

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique sur la consommation d'alcool ou de drogue.

18-04-7118

ADOPTÉ

**5.13 Adoption - Politique sur le harcèlement, la discrimination et la violence en milieu de travail**

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique sur le harcèlement, la discrimination et la violence en milieu de travail.

18-04-7119

ADOPTÉ

**5.14 Adoption - Politique sur l'utilisation des appareils mobiles de communication**

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à

l'unanimité des conseillers d'adopter la politique sur l'utilisation des appareils mobiles de communication.

18-04-7120

ADOPTÉ

#### 5.15 Adoption - Politique sur l'utilisation d'internet et du courrier électronique

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique sur l'utilisation d'internet et du courrier électronique.

18-04-7121

ADOPTÉ

*Madame Anabel Vachon déclare son intérêt et quitte la salle à 19 h 51.*

#### 5.16 Aide financière nouveau commerce

ATTENDU la demande d'aide financière des propriétaires du Home Hardware dans notre localité;

ATTENDU l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU l'étude de marché réalisée par la Chambre de commerce d'East Broughton en 2012 sur les services de proximité;

ATTENDU l'importance des commerces faisant partie des besoins de services de proximité;

En conséquence, il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal accepte de verser une aide financière pour cette nouvelle entreprise et ce à raison de 2 500\$ par année pour trois (3) ans. À noter que la totalité des taxes municipales annuelles devra être payée avant le paiement de la subvention.

18-04-7122

ADOPTÉ

*Madame Anabel Vachon réintègre l'assemblée à 19 h 52.*

#### 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Mouvement Santé Mentale Québec nous fait parvenir de l'information sur la semaine de la Santé Mentale, 7 astuces pour se recharger avec un bon de commande et des dépliants.

Le Ministère des Transports nous informe qu'une résolution doit être adoptée lorsqu'il y a des travaux à l'intérieur des emprises de routes sous la juridiction du Ministère des Transports.

Les Investissements Gilles Dorval (1992) Inc. nous fait parvenir un avis des tarifs pour la récupération des animaux morts en date du 1<sup>er</sup> avril 2018.

Le Tribunal administratif nous envoie un avis de convocation à une audience (CPTAQ).

Une citoyenne, madame Rosanne Pratte, nous écrit concernant la réparation et l'entretien d'une clôture. Une réponse sera envoyée à madame Pratte.

La Fédération Québécoise des municipalités (FQM) envoie une invitation au rendez-vous du président qui aura lieu le 16 avril.

La Maison des Jeunes nous fait parvenir une lettre nous demandant l'autorisation d'organiser un barrage routier.

ATTENDU la demande reçue de la Maison des Jeunes afin d'organiser un barrage routier à l'intersection de la route 112 et de l'avenue Du Collège le 23 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Maison des Jeunes à tenir ce barrage conditionnellement aux accords du Ministère des Transports. La présence de pompiers (bénévoles) et d'un véhicule incendie est également autorisée.

18-04-7123

ADOPTÉ

## 7. URBANISME

### 7.1 Premier projet du règlement numéro 2018-207 amendant le règlement de zonage secteur avenue St-Joseph et Route 112.

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la municipalité d'East Broughton est en vigueur depuis le 12 février 1998;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de permettre l'implantation d'une station-service incluant un dépanneur et un lave-auto à l'intersection du boulevard Robert-Vachon (route 112) et de l'avenue Saint-Joseph ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu unanimement d'adopter le premier projet règlement numéro 2018-207 amendant le règlement de zonage secteur avenue St-Joseph et Route 112.

#### Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

### **Règlement amendé**

Le règlement de zonage numéro 97-027 est amendé selon les dispositions ci-dessous. Toutes les autres dispositions du règlement de zonage et de ses amendements continuent à s'appliquer intégralement sauf toutes dispositions inconciliables aux dispositions du présent règlement.

### **Modification du plan de zonage**

Le plan de zonage numéro 31122-97-027 est modifié selon la modalité décrite ci-après. Cette modification est illustrée sur les plans parcellaires 2018-207 joints au présent règlement sous l'annexe A.

**Modification** Le secteur de zone mixte Mc 11 est créé à même une partie du secteur de zone résidentiel Rb 5 et d'une partie du secteur de zone mixte Mb 3.

Les lots concernés par cette modification sont :

- pour le secteur de zone Rb 5 : 4 544 296 et 4 544 298
- pour le secteur de zone Mb 3 ; 4 544 302

Une partie du lot 4 545 730, correspondant à une partie de l'emprise de la route 112 (boulevard Robert-Vachon) est également inclus dans le nouveau secteur de zone mixte Mc 11.

### **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Monsieur le Maire

---

La directrice générale adjointe/sec. Trésorière

---

Une version complète du règlement est disponible au bureau municipal.

18-04-7124

**ADOPTÉ**

## **8. TRAVAUX PUBLICS**

### **8.1 Appel d'offres - Déneigement**

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale adjointe à demander des soumissions pour le déneigement pour les saisons hivernales 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Les options d'un (1) an, 3 ans ou 5 ans seront proposées.

18-04-7125

ADOPTÉ

### **8.2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) au montant de 100 000 \$ pour l'été 2018.

18-04-7126

ADOPTÉ

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **9.1 Comité intermunicipal - Nomination**

Il est proposé par monsieur Patrick Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Maire, la directrice générale adjointe, le directeur des loisirs et de la culture ainsi que les conseillers responsables aux loisirs et à la culture à représenter la Municipalité d'East Broughton au sein du Comité intermunicipal des loisirs Sacré-Cœur-de-Jésus et East Broughton.

18-04-7127

ADOPTÉ

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- La progression du projet de la future caserne de pompiers
- La méthode de taxation du service incendie
- La possibilité de faire diminuer la limite de vitesse sur la route 112 à partir du 8e Rang. Une demande écrite doit nous être acheminée et nous l'enverrons au Ministère des Transports.
- L'évaluation des terrains du nouveau quartier résidentiel
- Demande pour panneau lumineux affichant la vitesse à laquelle les automobilistes roulent
- Déneigement qui sera donné à contrat, un comparatif des coûts actuels et des appels d'offres sera fait. Il faut également considérer la machinerie vieillissante et le remplacement de celle-ci.
- Dossier Québec-Asbestos : les audiences devraient avoir lieu en avril 2019.
- Taxes pour les commerces
- Diffusion des séances du conseil sur notre site web : à venir très prochainement
- Suite à plusieurs questionnements d'un citoyen, le Maire l'invite

à déposer une plainte écrite à l'aide de notre formulaire de plaintes, disponible au bureau municipal sur les heures d'ouvertures. Un suivi sera fait auprès du plaignant concernant sa plainte.

- Coûts pour accéder à la piscine pour les non-résidents : un comité est mis en place pour traiter de toutes les questions de ce genre.

11. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 7 mai à 19 h 30.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 21.

18-04-7128

**ADOPTÉ**

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

Manon Vachon, Dir. trés. Adjointe